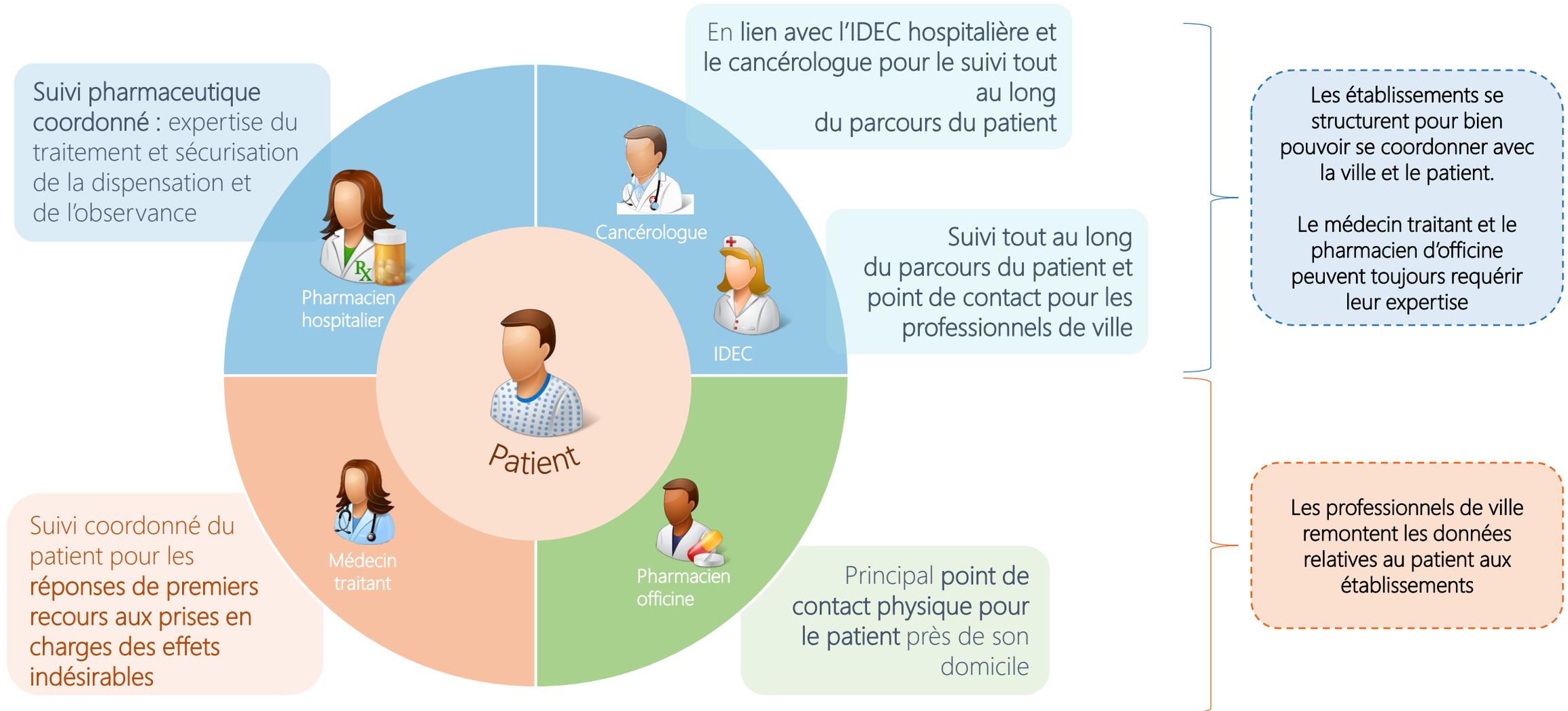


Le médecin traitant intervient principalement en lien avec l'IDEC et le pharmacien d'officine pour le bon suivi du patient



Description des séquences

L'exemple porte sur la dispensation en ville. Les séquences sont adaptées en cas de dispensation par la PUI de l'hôpital (réserve hospitalière)

La première séquence permet la mise en place de la thérapie orale adaptée et un accompagnement rapproché du patient

Une fois le traitement testé auprès du patient, le suivi proximal est réalisé principalement par le pharmacien d'officine et l'IDEC

Si cela est possible pour le patient, l'équipe hospitalière et le médecin traitant se concertent pour mettre en place un suivi plus distal du patient



Temps passé avec le patient par l'équipe hospitalière

Temps passé avec le patient par le pharmacien d'officine et le médecin traitant